

Gestion de la période estivale : premières mesures de la part des pouvoirs publics

Confrontés pour l'été 2022 à une crise aiguë au sein des hôpitaux publics en général et des services d'urgence en particulier, les pouvoirs publics se mobilisent pour tenter d'éviter une rupture du dispositif dans un contexte de pénurie de personnels soignants médicaux et non médicaux qui se traduit par une fermeture importante de lits en région PACA.

Au niveau national, des premières mesures de soutien ont été annoncées. Parmi ces mesures figurent le doublement de la rémunération des heures supplémentaires du personnel non médical et du temps de travail additionnel des médecins pour l'ensemble de la période estivale, la possibilité d'exercer dès l'été pour les élèves infirmiers dont la formation s'achève en juin ou juillet et la facilitation du cumul emploi-retraite. Pour rappel, une mission a été confiée au Dr François Braun, président de Samu-Urgences de France, entouré d'un collectif de professionnels afin d'identifier de premières solutions opérationnelles pour faciliter l'accès aux soins urgents et non programmés.

Au niveau régional, des actions transversales et préventives en matière de communication afin d'orienter au mieux les patients pour les aider à trouver un médecin et éviter le recours systématique aux urgences seront mises en œuvre par l'ARS.

Au niveau local et en complément de son ouverture habituelle, la Maison Médicale de Garde (MMG) interviendra en appui des urgences les 10 vendredis et veilles de fériés des mois de juillet et août de 20 heures à 24 heures. Le centre hospitalier et la CPTS du Pays d'Arles travaillent en outre de concert pour tenter de recruter pour l'été des médecins récemment retraités afin d'ouvrir la MMG de 18 heures à minuit les autres jours de la semaine.

La gestion des effectifs pour l'été 2022 et son impact capacitaire

Comme de nombreux établissements publics de santé, le centre hospitalier d'Arles se trouve confronté à des vacances de postes infirmiers (24 ETP liés à des départs en retraites, en disponibilités ou en mutations et 13 ETP pour maternité). En cette période de congés annuels, les réponses aux propositions d'heures supplémentaires, de contrat aux seniors, aux demandes d'interim ne suffisent pas pour compenser les vacances d'IDE manquantes, notamment en juillet. Au 22 juin, le nombre de demandes d'emploi infirmier s'élève à 18 dont 10 recrutements finalisés mais restent insuffisants pour répondre aux besoins de remplacements pour la période estivale.

Au vu de la situation, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les partenaires sociaux et des séances de travail ont été organisées avec l'encadrement afin de travailler sur plusieurs simulations de nouveaux roulements incluant des postes en 12h pour le mois juillet et août compte tenu des demandes d'une majorité de professionnels de jour et des nouvelles recrues de travailler en 12h tout en respectant les demandes de travail en 10h pour les personnels de nuit. Cette organisation estivale exceptionnelle sur des horaires mixtes fera l'objet d'une évaluation partagée et constituera un point de départ à une réflexion collective sur les organisations de travail dès la rentrée de septembre.

Après concertation avec les responsables médicaux et dans l'objectif de préservation des congés annuels posés, il a en effet été décidé de mettre en place des roulements en horaires mixtes préservant au maximum le rythme des repos de week-end et permettant ainsi le redéploiement d'infirmiers dans les services en difficulté. Il a également été acté la fermeture temporaire de 23 lits dont 12 lits de cardiologie et 11 lits de pneumologie qui seront transférés dans le service de cardiologie du lundi 4 juillet au lundi 8 août, date à laquelle les nouveaux arrivants infirmiers débiteront leur intégration. Il est évident que cette situation qui est loin d'être idéale fera l'objet d'une attention toute particulière.



Un nouveau centre de formation Cesu 13 arlésien



Le 28 juin, le centre hospitalier d'Arles a eu le plaisir de présenter l'antenne du Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence (CESU) des Bouches du Rhône créé en ses murs. En effet, la prise en charge des urgences vitales étant un enjeu majeur de santé publique, le législateur a instauré, entre autres mesures, la création en 2006 d'une formation aux gestes et soins d'urgence obligatoire pour les personnels hospitaliers et l'ensemble des professionnels de santé.

A ce titre, le centre hospitalier d'Arles forme depuis plusieurs années ses personnels. Cependant et en tant qu'acteur majeur au sein du territoire, il a créé le centre de formation arlésien, en partenariat avec le CESU 13, afin de pouvoir répondre aux besoins des professionnels de santé du pays d'Arles. En pratique, le centre de formation arlésien dispense les formations AFGSU 1 et AFSU 2, par délégation du CESU 13.

La formation AFGSU 1 est destinée aux personnels non soignants des cabinets et structures de soins. L'AFGSU 2 s'adresse à toutes les professions de santé médicales et paramédicales, quel que soit leur lieu d'exercice. Ainsi un opticien-lunetier, un préparateur en pharmacie, un dentiste, comme les médecins et les infirmiers libéraux ou hospitaliers, sont soumis à l'AFGSU 2.

Opérationnel depuis le mois de mars 2022, le centre de formation arlésien prévoit une montée en charge progressive de son activité. Celle-ci a été initiée avec trois formateurs ; elle en comptera six au mois de septembre, disposés à intervenir dans tous cabinets et établissements de soins du bassin arlésien pour l'AFGSU 1 et 2, mais aussi sur d'autres thèmes tels que l'obstruction des voies aériennes en EHPAD, la méthode d'urgence ABCDE, et même auprès d'autres publics, avec une formation sur les gestes qui sauvent à l'école.

Plan canicule 2022

La ville d'Arles, le CCAS et le centre hospitalier ont tenu une conférence de presse le 8 juin dernier pour présenter les actions mises en œuvre dans le cadre du plan canicule 2022 afin d'aider les publics « vulnérables ».

Le plan national canicule est activé du 1er juin au 15 septembre. Il est organisé en quatre niveaux d'alerte, qui correspondent chacun à des actions de prévention et de gestion spécifiques pour l'ensemble des acteurs. Au niveau territorial, le plan est coordonné par l'ARS et la Préfecture



Actions matérielles

De façon préventive, la direction des achats et des ressources matérielles a mis en place comme chaque année un dispositif de vérification et de maintenance des installations et équipements permettant d'assurer les meilleures conditions d'accueil et d'hébergement des patients et des résidents face aux épisodes de forte chaleur.

Une mobilisation totale des services techniques et logistiques est mise en œuvre pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements (climatisation, rafraîchisseurs, brumisateurs...) et des approvisionnements (stocks d'eau, alimentaires...).

Actions de prévention mises en œuvre dans le cadre de l'organisation des soins

Un dispositif de surveillance renforcé est mis en place par les soignants pour les personnes hospitalisées ou hébergées les plus fragiles. Pour mémoire, des fiches d'instructions sont disponibles dans la GED à l'attention des EHPAD, des services d'hospitalisation et des services à domicile pour identifier la conduite à tenir et les actions à déployer au fur et à mesure de la gravité du niveau d'alerte.

Plusieurs mesures de protection et de mise en garde contre la chaleur sont déployées au sein de l'établissement notamment :

- diffusion d'une information complète et continue auprès des patients, des familles, des aidants rappelant les conduites de protection à adopter,
- multiplication des tournées de prestation auprès des patients en dehors des repas (rafraîchissement du visage, aide à la prise de boisson...),
- déployer une surveillance accrue des patients afin d'identifier les signes d'alerte dû à la chaleur,
- utilisation des équipements de climatisation, fermeture des volets ou stores, aération des locaux la nuit ou tôt le matin afin de conserver une bonne maîtrise de la température intérieure. Pour les lieux ne disposant pas de climatisation, un transfert des patients est mis en place dans des pièces rafraîchies au moins 2 heures par jour.



Transports sanitaires : une vidéo autour d'un accompagnement sur mesure

Début 2017, le centre hospitalier d'Arles a décidé d'améliorer le transport des personnes qui est un maillon important de la chaîne de soins et qui relève d'une prescription médicale en fonction de l'état de santé du patient. Il s'agissait aussi de se préparer à la réforme du financement des transports sanitaires entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018.

Cette vidéo réalisée par le partenaire de l'établissement SMS témoigne de l'aboutissement d'un projet stratégique, complexe, passionnant et exigeant compte tenu de la diversité des acteurs grâce à l'implication exceptionnelle de tous les professionnels de santé dans le processus transport.

L'analyse a demandé une année de travail pour constituer une charte d'engagement avec les transporteurs sanitaires et mettre en place une nouvelle manière de travailler. Sur la partie empreinte carbone, cinq secteurs ont été distinctement identifiés sur le pays d'Arles. Cela a permis d'identifier les transporteurs les plus proches en fonction des répartitions géographiques de la patientèle et d'instaurer des roulements équitablement répartis sur les horaires de jour/nuit et les week-ends. Deux marchés différents pour gérer au mieux les ventilations ambulances, VSL et taxi spécialisé en fonction du type de patient transporté ont été mis en place.

La vidéo intitulée « Témoignage d'un accompagnement sur mesure » met en évidence l'effet de la plateforme informatique choisie auprès d'un prestataire qui a permis d'externaliser les commandes avec la mise à disposition de ce logiciel performant dans les secrétariats médicaux et d'assurer un traitement équitable entre tous les transporteurs, de pouvoir suivre en temps réel le nombre de trajets réalisés, les ventilations par service, l'estimation des dépenses générées et les distances parcourues que l'on pourra améliorer après cette période de COVID en réalisant par exemple des covoiturages de patients.

Ce projet d'optimiser la mobilité des patients au sein du centre hospitalier est le fruit d'une implication locale « avant-gardiste » très ambitieuse et volontariste menée dans le respect d'une conduite de projet structurée et qui a significativement sécurisé la prise en charge efficiente des patients tout en apportant satisfaction aux professionnels concernés et optimiser la prescription de transport.

Pour les professionnels du centre hospitalier d'Arles, la vidéo est disponible sur INTRANET - Rubrique : "ACTUALITES"

Pierre SALENC



Une Equipe Mobile de Gériatrie extrahospitalière en pays d'Arles



Le centre hospitalier d'Arles et les Hôpitaux des Portes de Camargue ont développé durant ces dernières années dans le cadre d'un projet médical territorial partagé ainsi que de leurs propres projets médicaux, des orientations communes relatives à la filière gériatrique afin d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en Pays d'Arles.

Forts l'un et l'autre d'une expertise reconnue en gériatrie, les deux établissements viennent de créer après validation par l'ARS PACA une équipe mobile de gériatrie extrahospitalière (EMG EH) afin de proposer une nouvelle offre de service au profit des professionnels des EHPAD du territoire avec notamment la réalisation d'évaluations gériatriques de leurs résidents.

Les objectifs de l'EMG EH qui interviendra sur demande des équipes des EHPAD du Pays d'Arles sont les suivants :

- éviter les passages aux urgences du résident d'EHPAD par la formalisation d'un parcours d'admission directe en service d'hospitalisation,
- éviter les ré-hospitalisations précoces,
- réaliser une évaluation gériatrique et repérer les fragilités et proposer des avis sur les difficultés de prise en charge des résidents en EHPAD,
- aider à l'orientation du résident dans la filière gériatrique,
- anticiper et accompagner les situations de crise par un appui au médecin coordonnateur, au médecin traitant et à l'équipe soignante de l'EHPAD en tant que conseil et expert,
- Favoriser le maintien du résident au sein de l'EHPAD jusqu'à la fin de vie dans le cadre si nécessaire de soins palliatifs.

L'équipe pluridisciplinaire de l'EMG EH qui sera basée aux Hôpitaux des Portes de Camargue à TARASCON, sera composée du docteur Khadija PINCHON, d'infirmières, d'ergothérapeutes, d'une assistante sociale et d'une secrétaire.

Elle sera amenée à se déplacer en EHPAD pour émettre des avis à la demande de l'équipe soignante et/ou du médecin traitant ou coordonnateur. Le projet personnalisé (médical et de soins) du résident sera alors adapté et enrichi au regard des échanges avec les différents interlocuteurs. L'équipe est opérationnelle depuis le 1^{er} juin 2022.

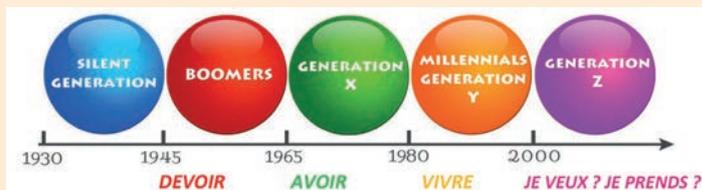
Comité territorial d'éthique : une séance de travail sur l'approche intergénérationnelle du soin

Questionnement :

Peut-on réaliser un projet de soins consensuel avec des soignants de différentes générations, fédérer autour d'un même projet ?

Quel est l'impact de l'envahissement des technologies sur la clinique du soin ? L'hyper technicisation, cette mise à distance du patient ?

Quel est notre rapport au travail selon notre génération ? Avons-nous la même vision du soin ? Sommes-nous face à une évolution des valeurs du soin selon notre génération ou à une évolution des valeurs pour l'ensemble de la société ?



Pour tenter d'y répondre les membres du bureau du comité territorial d'éthique, le Dr Caillot (Docteur en Médecine et Philosophie), Mme Cambillau (Juriste) et les participants ont échangé, débattu, éclairé le débat. Nos recherches, enquêtes, témoignages nous amènent à constater que les valeurs humanistes du soin sont les mêmes quelle que soit la génération. Le souhait de donner un sens à sa vie semble encore plus prégnant chez les jeunes générations et la dimension du plaisir de travailler en équipe également. Ces jeunes soignants sont très sensibles à l'ambiance de travail, formés de plus en plus aux nouvelles technologies (expertise) et aux exigences fonctionnelles (performance), ils n'ont rien lâché de leur idéal relationnel. La responsabilité descendante et ascendante, la solidarité inter générationnelle comme la morale se déclinent dans la législation.

Les soignants reconnaissent que travailler entre générations est avant tout un enrichissement. Les différences et les frictions dans le travail sont plus souvent liées à des différences de tempérament qu'à celles de générations.

Perdre le sens du soin quel que soit l'âge conduit évidemment à une perte de sens au travail et les générations y-z davantage que les autres n'hésitent pas changer de lieu d'exercice voir de profession.

La signalétique en cours de rénovation

L'établissement a confié la réalisation d'un audit à une société spécialisée afin de définir un nouvelle signalétique intérieure et d'établir des plans d'étude de la signalétique existante et les futurs besoins.

L'enjeu de ce projet est de d'orienter au mieux les patients et les visiteurs et de renforcer l'identification du centre hospitalier d'Arles. Quelques aperçus ci-contre des futurs panneaux d'information.



Un nouveau directeur des services numériques : Thomas SAVATIER



Arrivé le 20 juin 2022, j'assure désormais les fonctions de Directeur des Services Numériques à l'échelle du centre hospitalier d'Arles et des Hôpitaux des Portes de Camargue.

J'ai débuté ma carrière en tant que responsable de service d'un éditeur de logiciel du secteur médico-social puis j'ai poursuivi mon parcours professionnel au sein de plusieurs centres hospitaliers. D'abord à Millau puis tout récemment à Salon où j'exerçais en qualité de responsable du système d'information.

La Lettre lui souhaite la bienvenue et une intégration rapide car les dossiers qui l'attendent avec son équipe sont nombreux.

Concerts des EHPAD

Les 13 et 14 juin 2022 ont eu lieu les concerts des EHPAD Jeanne Calment et du Lac qui ont rassemblés les résidents et les élèves des écoles des Alyscamps et de Mas-Thibert dans le cadre d'une collaboration avec le Conservatoire de Musique du Pays d'Arles.

Cet événement convivial a remporté un vif succès !



Jamais trop branchés : la fête des fruits et légumes frais 2022



L'édition de « La Fête des fruits et légumes frais » a eu lieu au cours de la semaine du 10 au 19 juin 2022, partout en France. A cette occasion, le jeudi 23 juin, un déjeuner spécial "Fraîch'Attitude" a été proposé aux patients, aux résidents des EHPAD ainsi qu'au self pour l'ensemble du personnel. Un objectif au cœur de cet événement : célébrer toute la diversité des fruits et légumes frais.

Au menu : anchoïade, poivrons farcis, tomates provençales, fruits de saison ont de nouveau été particulièrement appréciés.

Félicitations à l'équipe de restauration car cette année encore le succès de ce déjeuner ne s'est pas démenti.



Arrivée d'une nouvelle attachée d'administration :



Aude VIGNON

a rejoint l'établissement et plus particulièrement la direction des achats et des ressources matérielles le 27 juin en qualité d'AAH. C'est une spécialiste puisqu'elle a débuté sa carrière il y a 10 ans en tant qu'apprentie achats pour devenir acheteuse dans le privé et dernièrement, responsable des achats au sein d'établissements médico-sociaux.

La Lettre lui souhaite également la bienvenue !

Bionettoyage : les essentiels



Bionettoyage au CH ARLES : Les Essentiels



Un livret a été élaboré afin d'améliorer la prestation des agents OSIRIS dans la qualité du service rendu en terme de bionettoyage. Il synthétise les points clés et bases de l'hygiène (tenue, 0 bijou, hygiène des mains, bionettoyage et précautions complémentaires) afin d'assurer la sécurité des patients, des usagers et professionnels et servir de support à tous les agents du bionettoyage.

Pour cela, l'EOHH en collaboration avec OSIRIS, qui a déjà mis en place une formation de tous leurs agents à l'hygiène hospitalière, travaillera à l'actualisation et suivi des protocoles (évolution COVID...). Enfin, cette relation interactive ainsi que l'évaluation des agents de façon systématique par l'encadrement permettra de valoriser tous ceux et celles qui exercent un travail sérieux et satisfaisant.

Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe

La Journée Nationale du Don d'Organes est définitivement inscrite le 22 juin dans le calendrier. L'équipe de coordination des prélèvements de cornées a une nouvelle fois installé un stand d'information dans le hall d'accueil.



Si le public a désormais mieux compris le principe du consentement présumé, il reste primordial de le tenir informé et de l'inciter à transmettre sa volonté à ses proches. Et à connaître celle de ses proches !

La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 mai au 10 juin 2022 :

Marc FRANCO, Lucas HERNANDEZ, Marine FAUCONNIER (A.E.Q.) - Manon DIAZ (infirmière) - Steeve INGELAERE (A.S.H.).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Régine BETHENCOURT, Bénédicte MARCY, Frédéric FERRY (aides-soignants) - Lolita GONNEAU (adjoint administratif) - Jérémie NGUYEN (ouvrier principal).